

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 8 AVRIL 2021**

Délibération n°

2021036

Date de convocation : 02/04/2021

Date d'affichage : 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 4 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le
ID : 064-216401000-20210408-2021036-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 avril 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Valérie RECARTE, Emmanuelle DALLET, Guénaél LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**O.J n°5.4 : Vote du budget primitif
pour l'exercice 2021
Budget annexe du lotissement du Golf**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER adjoint aux finances

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Il est exposé le contenu du budget en résumant les orientations générales et proposant un vote du budget par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, pour le budget annexe du Golf.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de voter le budget primitif du budget annexe du Golf par chapitre, comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	242 372,18 €	242 372,18 €
Investissement	37 038,10 €	37 038,10 €

Section de Fonctionnement :▪ Dépenses :

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 011	7 772,18 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 023	18 900,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 65	210 000,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 66	5 700,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

▪ Recettes :

Chapitres	Montants	Vote
Chap.002	72 372,18 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 75	170 000,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

Section d'investissement :▪ Dépenses :

Chapitres	Montants	vote
Chap. 001	18 138,10 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 16	18 900,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

▪ Recettes :

Chapitres	Montants	vote
Chap. 021	18 900,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 10	18 138,10 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

➤ Tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité des voix.

Fait à Bassussarry, le 8 avril 2021,

Le Maire,
Michel LAHORGUE

